



Newsletter | Novembre 2021

Le PRITH Pays de la Loire, des initiatives locales portées au niveau régional !

Que ce soit sur l'axe « Jeunes », l'axe « emploi-formation » ou l'axe « maintien dans l'emploi », la DREETS ainsi que l'Agefiph Pays de la Loire, copilotes du Plan Régional pour l'insertion des travailleurs handicapés (PRITH), soutiennent les partenaires du PRITH dans le déploiement d'actions locales et régionales en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Depuis plus de 10 ans, les partenaires du maintien dans l'emploi sont engagés conjointement autour de la conviction qu'agir en synergie, aux niveaux opérationnels comme institutionnels, permet d'apporter une réponse globale et satisfaisante aux problématiques de maintien en emploi des personnes en risque de désinsertion professionnelle pour raison de santé ou de handicap.

Des protocoles départementaux de maintien dans l'emploi, présentant l'offre de services des différents acteurs locaux, les modalités de partenariats à l'œuvre sur les territoires et les plans de coopération locaux 2020-2022, ont été élaborés par les partenaires du PRITH, et signés début 2021. Ils ont ainsi renouvelé leur engagement à agir ensemble pour faire progresser le nombre de maintiens en emploi en Pays de la Loire. Ces protocoles sont accessibles sur le site internet du PRITH Pays de la Loire

www.prith-paysdelaloire.org/ressources/

A partir de ces travaux, la **DREETS Pays de la Loire, l'Agefiph, le FIPHP, CHEOPS, la Carsat, la CPAM et 2 services de santé au travail ligériens représentatifs** ont élaboré et signé le 18 août 2021 une « Charte régionale maintien en emploi des personnes en risque de désinsertion professionnelle pour raison de santé ou de handicap ».

La Charte régionale de maintien en emploi des personnes en risque de désinsertion professionnelle pour raison de santé ou de handicap s'inscrit dans la nécessité de conforter le partenariat existant pour allier « orientations nationales » et « réalités territoriales ».

En Pays de la Loire, le nombre de signalements des arrêts de travail de plus de 90 jours au service social de l'Assurance Maladie, ainsi que le nombre de personnes (BOE comme non BOE) inscrites à Pôle emploi suite à un licenciement pour inaptitude sont en augmentation depuis 2014.

Le plan régional de coopération 2020-2022, élaboré dans le cadre de cette charte, vise, à travers un partenariat renforcé, à lever tous les obstacles à une sécurisation et à une fluidification des parcours professionnels, tant dans l'identification des situations à risque de désinsertion professionnelle que dans leur prise en charge.

Le plan régional de coopération 2020-2022 comporte 4 axes :

- **Axe 1** : Renforcer la coordination et la complémentarité des interventions entre les acteurs régionaux
- **Axe 2** : Contribuer à l'identification et au partage de bonnes pratiques à l'échelle supra-départementale
- **Axe 3** : Favoriser la capitalisation des travaux, productions et actions conduites à l'échelle des départements
- **Axe 4** : Coordonner les actions de repérage précoce des situations à risque de désinsertion professionnelle pour raison de santé ou de handicap

Le pilotage de cette Charte régionale et l'articulation avec les protocoles

Sur les territoires, les partenaires du PRITH Pays de la Loire – Axe Maintien dans l'emploi sont structurés **en groupe de travail départementaux** maintien composés de représentants des DDETS, de l'Agefiph, des services sociaux de la Carsat, de la CPAM, des services médicaux de l'Assurance Maladie, des MDPH/MDA, du service public de l'emploi (SPE) : Cap emploi et Pôle emploi, des services de prévention et de santé au travail (SPST anciennement les SST), d'ESPR/PO, d'établissements de soins spécialisés (ex : Comète France), etc.

Les groupes maintien départementaux, organisés en « groupes projets » travaillent chacun sur différentes thématiques avec un objectif fort de capitalisation et de mutualisation.

« **Groupe Maintien 44** »

- Professionnalisation des acteurs avec une dimension « parcours d'intégration » via un outil numérique en ligne
- Information et sensibilisation des médecins traitants et des professionnels de santé, des employeurs et des salariés

« **Groupe Maintien 49** »

- Cartographie des acteurs à travers un "Qui fait quoi ?"
- Information et sensibilisation des médecins traitants et des professionnels de santé, des employeurs et des salariés

« **Groupe Maintien 53** »

- Connaissance, interconnaissance et mobilisation des partenaires de la fonction publique spécialisés sur le sujet du maintien dans l'emploi

« **Groupe Maintien 72** »

- Création d'un espace ressources partagé sur Share point, avec un recensement des outils opérationnels, supports et procédures mises en place avec un retour d'expérience

« **Groupe Maintien 85** »

- Mise en œuvre de l'action de coordination globale des actions employeurs (au plan local : mobilisation des entreprises dans le cadre des actions en direction des employeurs (événements))

Lors de la SEEPH, les partenaires du PRITH Pays de la Loire se mobilisent !

>> Rencontre d'interconnaissance des acteurs vendéens, le 17 novembre !

Le 17 novembre, les partenaires vendéens du PRITH Pays de la Loire – Axe « Jeunes » organisent aux Sables d'Olonne une rencontre d'interconnaissance des acteurs du territoire sur le thème de « De l'école vers l'emploi, quels acteurs et quels relais pour sécuriser les parcours des jeunes en situation de handicap ? »

A destination des acteurs de l'accompagnement de jeunes en situation de handicap et des professionnels de l'Education Nationale, cet événement est une invitation à se rencontrer, échanger, explorer des pistes de collaboration mais aussi repérer ensemble des dispositifs et les acteurs mobilisables, au travers d'exemples de parcours de jeunes en situation de handicap.

« De l'école vers l'emploi, quels acteurs et quels relais pour sécuriser le parcours des jeunes en situation de handicap ? »

Rencontre d'interconnaissance des acteurs vendéens
le 17 novembre 2021 de 8h45 à 12h30 aux Sables d'Olonne

prith
Pays de la Loire

>> Réunion d'échanges et de partage des acteurs maintien du Maine et Loire, le 18 novembre !

Le 18 novembre, le « groupe Maintien 49 » se réunit en séance plénière pour partager ses travaux de cartographie des acteurs de la prévention de la désinsertion professionnelle en Maine et Loire, et de sensibilisation des professionnels de santé

Au programme :

- Tour d'horizon de l'actualité des partenaires
- Point d'étape sur les actions 2021-2022
- Calendrier et perspectives



Photo du groupe projet « sensibilisation des professionnels de santé » - octobre 2021

Retrouvez toutes les informations du PRITH Pays de la Loire sur le site internet <https://www.prith-paysdelaloire.org/> ou contactez nous par mail prith.pdl@amnyos.com

Les pilotes et les partenaires du PRITH Pays de la Loire vous souhaitent à toutes et à tous une SEEPH 2021 riche et inspirante !

© 2020 Prith Pays de la Loire - prith-paysdelaloire.org

[Se désabonner](#)

Envoyé par

 sendinblue